# Conditions d'utilisation de la version test – ADM_Rugby_MatchBrut

Version 4 du 20 novembre 2026. Inscriptions à partir du 24 novembre 2026, téléchargement dans les semaines qui suivent. La référence légale de chaque article figure en petit sous celui-ci.

## L'essentiel

- ADM_Rugby_MatchBrut est **gratuit** pendant la version test, sans engagement d'achat.
- Il est réservé aux personnes de **18 ans et plus**.
- Vous vous **inscrivez avec votre adresse e-mail** sur admultisports.com, puis vous recevez par e-mail un **lien personnel de téléchargement, valable 48 heures**.
- Vous pouvez commencer **8 matchs**, jusqu'au **31 janvier 2027** inclus. Ensuite, le codage s'arrête et vos **rapports** restent consultables.
- Vos vidéos et les données de vos joueurs **restent sur votre ordinateur ou votre tablette**. ADMultisports n'y a aucun accès : chacun les utilise sous sa responsabilité, dans le respect des règles.
- **Exportez et sauvegardez** vos matchs et rapports régulièrement.
- Seule votre **adresse e-mail** est obligatoire. Vous pouvez à tout moment demander qu'elle soit corrigée ou supprimée (seule la preuve de votre acceptation peut être gardée, 5 ans au plus).

## Article 1 – Objet et description d'ADM_Rugby_MatchBrut

Les présentes conditions encadrent l'utilisation gratuite de la version test du logiciel ADM_Rugby_MatchBrut (« le logiciel »), édité sous la marque ADMultisports.

Le logiciel permet de :

- coder une vidéo de match, c'est-à-dire marquer les actions de jeu sur la vidéo ;
- enregistrer et exporter ce codage au format JSON (un fichier qui contient les actions enregistrées pendant le match) ;
- produire un rapport de match.

La version test ne permet pas d'extraire des clips vidéo.

**Accès.** L'utilisateur s'inscrit sur admultisports.com avec son adresse e-mail. Il reçoit ensuite par e-mail un lien personnel de téléchargement, valable 48 heures. Ce lien lui est réservé et ne doit pas être partagé. Passé ce délai, il peut demander gratuitement un

nouveau lien à contact@admultisports.com.

Le logiciel s'installe depuis ce lien comme une application web installable (PWA : une application que vous installez depuis le site, puis utilisez sans Internet) sur ordinateur (Windows, macOS) et sur tablette. Il n'est pas conçu pour un téléphone. Une fois installé, il fonctionne sans connexion ; une connexion reste nécessaire pour l'installation et les mises à jour.

*Références : Code de la consommation, art. L.111-1 (informer des caractéristiques essentielles) et L.224-25-13 (conformité au contrat et à la description).*

## Article 2 – Qui peut utiliser le logiciel

Le logiciel est ouvert à toute personne de 18 ans ou plus : particulier, entraîneur, éducateur ou club. Il est interdit aux mineurs. L'utilisateur confirme son âge lors de l'inscription.

Quand une personne s'inscrit pour un club ou une association, elle déclare être habilitée à accepter ces conditions pour cette structure. Les encadrants autorisés par la structure peuvent alors utiliser le logiciel. Avant toute offre ou convention au nom d'un club, ADMultisports peut vérifier que la personne le représente bien, par exemple par un message venant de l'adresse officielle du club ou de son président.

L'utilisateur s'engage à utiliser le logiciel dans un cadre sportif, de manière loyale et conforme à la loi.

*Références : Code civil, art. 1146 et 1148 (capacité de contracter des mineurs). La limite de 18 ans est un choix des présentes conditions ; elle est distincte du seuil de 15 ans fixé pour le consentement au traitement des données dans les services en ligne (RGPD, art. 8 ; loi Informatique et Libertés, art. 45).*

## Article 3 – Durée et limites

- Les inscriptions ouvrent le 24 novembre 2026. Le téléchargement ouvre dans les semaines qui suivent ; la date exacte est annoncée par e-mail aux inscrits.
- La version test permet de commencer 8 matchs. Un match compte dès sa création, même s'il est supprimé ensuite.
- Les matchs commencés peuvent être codés jusqu'au bout, jusqu'à la fin de la version test.
- La version test prend fin le 31 janvier 2027 inclus, même si les 8 matchs ne sont pas atteints.

ADMultisports peut ajouter des matchs ou prolonger la version test. L'information est publiée sur admultisports.com et, si possible, envoyée par e-mail. Le nombre de matchs et la date de fin ne seront jamais réduits.

*Références : Code de la consommation, art. R.212-1, 3° (interdiction de modifier seul la durée ou les caractéristiques du service), R.212-4 (modifications liées à l'évolution technique, sans hausse de prix ni baisse de qualité), L.224-25-25 et L.224-25-26 (mises à jour et modifications des contenus numériques).*

## Article 4 – Après la fin de la version test : le mode lecture

À partir du 1er février 2027, sauf prolongation, le logiciel ne permet plus de créer, modifier ni coder de matchs.

Il passe alors en mode lecture : l'utilisateur consulte les rapports déjà produits, tant qu'ils sont présents sur son appareil.

Les rapports et fichiers JSON exportés restent sur l'appareil de l'utilisateur : ADMultisports ne supprime jamais rien sur son appareil. En revanche, la réimportation des fichiers JSON dans une future version n'est pas garantie.

Tant que le mode lecture est proposé, il reçoit les mises à jour nécessaires à sa sécurité (article 8). Il n'est pas maintenu indéfiniment. ADMultisports ne peut l'arrêter que pour un motif valable (par exemple l'arrêt du logiciel ou une incompatibilité technique), en prévenant au moins 30 jours avant, par e-mail et sur admultisports.com.

Conseil : exportez vos rapports et vos fichiers JSON avant le 31 janvier 2027.

*Références : Code de la consommation, art. L.224-25-12 et suivants (conformité), L.224-25-26 (modification d'un contenu numérique) et, en cas de résolution du contrat, L.224-25-22 (récupération du contenu créé par l'utilisateur).*

## Article 5 – Vos vidéos et les données des joueurs

Le logiciel fonctionne sur l'appareil de l'utilisateur. Les vidéos, matchs codés, fichiers JSON et rapports y restent ; ils ne sont jamais envoyés à ADMultisports, qui n'y a pas accès.

C'est l'utilisateur, ou son club, qui décide de filmer et d'analyser des joueurs : il est responsable de ces données au sens du RGPD, puisqu'il en décide l'usage et les moyens. ADMultisports n'a aucun accès aux vidéos ni aux données des joueurs : il ne répond pas de l'usage qu'en fait l'utilisateur. En revanche, ADMultisports est responsable des informations qu'il recueille lui-même à l'inscription (article 6).

Le public étant jeune, ADMultisports demande de traiter toutes ces données comme des données de mineurs. Même un numéro de maillot associé à un club et une catégorie permet souvent de reconnaître un joueur : c'est une donnée personnelle. L'utilisateur s'engage donc à :

- n'enregistrer que le nécessaire (club, catégorie, numéro de maillot) et éviter les noms et prénoms ;
- disposer des autorisations nécessaires pour filmer, analyser et, le cas échéant, diffuser les images des joueurs, notamment l'accord des parents pour les mineurs ;
- ne partager rapports et fichiers JSON qu'avec l'encadrement concerné ;
- protéger son appareil (mot de passe, session personnelle).

**Sauvegarde.** Le logiciel enregistre les données dans l'espace de stockage de l'application, sur l'appareil. Elles peuvent être effacées si l'utilisateur vide les données de son navigateur, désinstalle l'application ou change d'appareil. Exportez régulièrement vos matchs (JSON) et vos rapports.

*Références : RGPD, art. 4.7 (responsable du traitement), 5.1.c (minimisation) et 24 ; Code civil, art. 9 (respect de la vie privée, dont le droit à l'image).*

## Article 6 – Les informations recueillies à l'inscription

Pour s'inscrire, seule l'adresse e-mail est obligatoire. L'utilisateur peut aussi indiquer, s'il le souhaite, son club et la catégorie qu'il entraîne : ces informations facultatives servent seulement à adapter les logiciels et les messages aux sports et catégories des utilisateurs, reposent sur son accord (RGPD, art. 6.1.a) et peuvent être retirées à tout moment. ADMultisports enregistre la date, la version des conditions acceptées et la confirmation d'âge. Le responsable de ces données est Cédric Legrand (article 13).

| Pourquoi | Sur quelle base | Combien de temps |
|---|---|---|
| Envoyer le lien personnel de téléchargement, donner accès au logiciel et envoyer les messages nécessaires (date d'ouverture, fin, prolongation, sécurité) | Exécution des présentes conditions (RGPD, art. 6.1.b) | Jusqu'au 31 juillet 2027, puis suppression |
| Envoyer des nouvelles et offres ADMultisports, y compris les offres clubs | Votre accord : case facultative, non cochée (RGPD, art. 6.1.a ; CPCE, art. L.34-5) | Jusqu'au retrait de votre accord, et au plus 3 ans après votre dernier contact |

| Pourquoi | Sur quelle base | Combien de temps |
|---|---|---|
| Garder la preuve de votre acceptation, en cas de litige | Intérêt légitime (RGPD, art. 6.1.f) | Tant qu'un litige reste possible, et 5 ans au plus après la fin de la version test (Code civil, art. 2224) |

**Qui y a accès.** Ces informations ne sont ni vendues ni cédées. Seuls trois prestataires techniques y ont accès, pour fournir leur service : Cloudflare, Inc. (hébergement du site et du formulaire ; les inscriptions sont stockées dans l'Union européenne), Brevo SAS, société française (envoi automatique des e-mails ; données hébergées dans l'Union européenne) et Microsoft Corporation (messagerie Outlook : réception des messages et des notifications d'inscription). Cloudflare et Microsoft, sociétés américaines, sont certifiées au Data Privacy Framework UE–États-Unis, le cadre juridique qui encadre les transferts de données vers les États-Unis, reconnu par la Commission européenne le 10 juillet 2023.

**Vos droits.** L'utilisateur peut à tout moment accéder à ses données, demander leur correction ou leur suppression (la preuve de l'acceptation peut être conservée), en limiter l'usage, en demander une copie, s'opposer à leur utilisation et retirer son accord aux offres (lien de désinscription dans chaque e-mail). Retirer cet accord ne change rien à l'accès au logiciel. Il suffit d'écrire à contact@admultisports.com ; réponse sous un mois. Il peut aussi saisir la CNIL (cnil.fr).

**Cookies.** admultisports.com et le logiciel n'utilisent que des traceurs strictement nécessaires à leur fonctionnement, sans publicité ni outil de suivi. Une mesure d'audience ne serait activée qu'après avoir vérifié qu'elle peut fonctionner sans accord, ou avec votre accord dans le cas contraire.

*Références : RGPD, art. 5, 6, 12 à 21 et 44 et suivants (transferts hors UE) ; loi Informatique et Libertés, art. 82 (cookies) ; Code des postes et des communications électroniques, art. L.34-5 (prospection par e-mail).*

## Article 7 – Propriété intellectuelle

Le logiciel, son code, son interface et sa documentation sont protégés par le droit d'auteur, et « ADMultisports » est une marque déposée à l'INPI. Ils restent la propriété de leur auteur.

La version test donne un droit d'utilisation gratuit, non exclusif et non cessible, pour la durée de la version test puis du mode lecture.

Sauf dans les cas que la loi autorise toujours, et dans les conditions qu'elle prévoit (copie de sauvegarde, étude du fonctionnement, interopérabilité), il est interdit de copier, modifier, décompiler, revendre, louer ou diffuser le logiciel, ou de contourner ses limites.

Vos vidéos, vos codages et vos rapports restent à vous, sous réserve des droits des tiers (joueurs filmés, diffuseurs). Vous pouvez utiliser et partager vos rapports pour vos activités sportives. La mise en page des rapports et les éléments du logiciel restent la propriété de leur auteur : exporter un rapport ne transfère aucun droit sur eux.

*Références : Code de la propriété intellectuelle, art. L.112-2, 13° (logiciel protégé), L.122-6 et L.122-6-1 (droits de l'utilisateur, d'ordre public), L.711-1 et suivants (marques).*

## Article 8 – Un logiciel en cours de développement

ADM_Rugby_MatchBrut est une version test : il peut comporter des erreurs et il évolue pendant la période de test. Les mises à jour techniques (corrections, améliorations) sont gratuites et ne retirent aucune fonction décrite à l'article 1.

ADMultisports s'efforce de corriger rapidement les erreurs signalées à contact@admultisports.com.

Les rapports sont une aide à l'analyse : leur interprétation et les décisions sportives restent celles de l'utilisateur.

Ces conditions ne limitent pas les droits que la loi accorde aux consommateurs, notamment la garantie légale de conformité des contenus numériques, qui peut s'appliquer même à une version gratuite. Pendant la version test puis le mode lecture, ADMultisports fournit les mises à jour nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité du logiciel.

*Références : Code de la consommation, art. R.212-4 (modifications liées à l'évolution technique, sans hausse de prix ni baisse de qualité), R.212-1, 6° (interdiction de réduire le droit à réparation), L.224-25-2 (champ d'application, y compris sans prix), L.224-25-12 et suivants (garantie de conformité), L.224-25-25 (mises à jour nécessaires).*

## Article 9 – Vos retours

L'utilisateur peut transmettre ses remarques et idées. ADMultisports peut s'en inspirer librement pour améliorer ses logiciels, sans contrepartie. Si un retour contient une création protégée (texte, image, grille d'observation originale), son utilisation fera l'objet d'un accord à part.

Merci de ne jamais joindre de vidéo, de fichier JSON ou de rapport permettant de reconnaître des joueurs : une capture floutée ou une description suffit.

## Article 10 – Usage abusif

En cas de manquement grave (revente ou diffusion du logiciel ou du lien personnel de téléchargement, contournement des limites, par exemple en modifiant la date de l'appareil, usage contraire à la loi), ADMultisports peut mettre fin au droit d'utiliser le logiciel. Il envoie d'abord un e-mail, qui rappelle le présent article et laisse 8 jours pour y remédier, sauf urgence ou atteinte grave aux droits d'autrui. ADMultisports n'a aucun accès à distance à l'appareil ni aux fichiers de l'utilisateur.

L'utilisateur peut cesser d'utiliser le logiciel à tout moment, sans frais ni justification, le désinstaller et demander la suppression de son adresse e-mail.

*Référence : Code civil, art. 1224 et 1225 (résolution pour inexécution, après mise en demeure qui rappelle la clause).*

## Article 11 – Et après ?

Des offres payantes, notamment pour les clubs, pourront être proposées après la version test, selon des conditions publiées à ce moment-là. Chaque offre sera présentée par écrit, avec son contenu, son prix et sa durée, et aucune ne sera proposée avant l'immatriculation de l'activité. La version test n'oblige à aucun achat.

## Article 12 – Modification des conditions

Chaque version des conditions est datée et reste consultable sur admultisports.com.

Une modification favorable à l'utilisateur (matchs ajoutés, prolongation, correction) s'applique immédiatement.

Toute autre modification du logiciel ou des conditions respecte quatre règles :

- elle a une raison valable (par exemple une évolution technique ou une nouvelle obligation légale) ;
- elle ne coûte rien à l'utilisateur ;
- elle lui est expliquée clairement par e-mail au moins 15 jours avant, avec la date à laquelle elle s'appliquera ;
- si elle le désavantage, l'utilisateur peut, sans frais, mettre fin à son utilisation dans les 30 jours qui suivent l'e-mail ou la modification (la date la plus tardive est retenue), désinstaller le logiciel et demander la suppression de son adresse ; il garde ses rapports.

*Références : Code civil, art. 1103 (force obligatoire du contrat) ; Code de la consommation, art. R.212-1, 3° et L.224-25-26 (modification d'un contenu numérique).*

## Article 13 – Éditeur, hébergeur et contact

ADM_Rugby_MatchBrut est mis à disposition sous la marque ADMultisports par Cédric Legrand, personne physique (activité en cours de création, SIRET publié dès l'immatriculation), dans le cadre d'une version test gratuite d'un logiciel en développement. « ADMultisports » est une marque déposée.

**Éditeur et directeur de la publication :** Cédric Legrand, 9 rue des 4 Vents, 92380 Garches, France. Téléphone : 06 61 93 50 50. E-mail : contact@admultisports.com.

**Hébergeur du site :** Cloudflare, Inc., 101 Townsend Street, San Francisco, CA 94107, États-Unis. Téléphone : +1 (650) 319-8930.

*Références : loi n° 2004-575 (LCEN), art. 1-1, dans sa version issue de la loi SREN du 21 mai 2024 ; Code de la consommation, art. L.111-1.*

## Article 14 – Acceptation, droit applicable et litiges

Lors de l'inscription, l'utilisateur coche une case, non cochée d'avance, pour confirmer qu'il a 18 ans ou plus et accepter les présentes conditions. Une seconde case, facultative et non cochée, sert aux nouvelles et offres, y compris les offres clubs. Les conditions sont lisibles et téléchargeables en PDF avant l'inscription, et rappelées dans l'e-mail qui contient le lien de téléchargement.

Ces conditions sont soumises au droit français. Un consommateur résidant dans un autre pays de l'Union européenne garde la protection des règles impératives de son pays.

En cas de difficulté, l'utilisateur peut d'abord écrire à contact@admultisports.com pour chercher une solution amiable ; cette démarche ne le prive d'aucun recours. À défaut d'accord, le litige est porté devant le tribunal compétent ; un consommateur peut aussi saisir la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat.

*Références : Code civil, art. 1127-1 et suivants (contrat conclu en ligne) ; règlement (CE) n° 593/2008 « Rome I », art. 6 ; Code de la consommation, art. R.631-3 (tribunal du domicile du consommateur).*